

AMÉNAGER SON VÉHICULE DE CHANTIER

Quand ?

- Vous pouvez profiter de la saison creuse pour aménager votre véhicule,
- mais aussi les jours où le temps ne vous permet pas de travailler à l'extérieur.

Comment ?

- Vous pouvez aménager vous-même votre véhicule ou faire réaliser le travail par un professionnel. Les travaux effectués seront principalement du rivetage, de la soudure et de la peinture.
- Sur un véhicule neuf, l'aménagement peut être fait auprès de celui qui vous fournit la benne.
- Pour un véhicule dont vous êtes déjà propriétaire, votre carrossier ou équipementier habituel peut réaliser ces aménagements.

Pour vous accompagner dans votre réflexion et vos choix, demandez à votre conseiller en prévention le guide « Aménagement d'un véhicule de chantier en jardins et espaces verts »



LA LETTRE DU

PIC VERT

Mai 2016

N°45

ÉDITORIAL

Les véhicules utilitaires et poids lourds sont beaucoup utilisés par les entreprises d'espaces verts.

Ces véhicules sont en général adaptés à la conduite routière et au transport de matériel et de matériaux. Mais ils sont rarement équipés à l'origine pour le travail des paysagistes sur les chantiers :

- chargement et déchargement,
- montée et descente,
- rangement des outils...

Picus vous donne quelques conseils pour vous faciliter le travail avec ces véhicules. Notamment en essayant d'adapter le matériel aux nécessités rencontrées sur le chantier.

Le service
Santé - Sécurité au Travail

Monter et descendre d'un véhicule



SOMMAIRE

- P. 2-3 Les fondamentaux : 9 principes de prévention
- P. 4 Aménager son véhicule de chantier : quand et comment ?



Pour télécharger les derniers numéros de La Lettre du Pic Vert

- www.msa01-69.fr
rubrique Santé et sécurité au travail / Actions de prévention / La Lettre du Pic Vert
- www.msa-ardecche-drome-loire.fr
rubrique Santé et sécurité au travail / Actions de prévention / Jardins espaces verts / La Lettre du Pic Vert
- www.msaaalpesdunord.fr
rubrique Santé et sécurité au travail / Actions de prévention / La Lettre du Pic Vert

Pour aller plus loin


- www.chutesdehauteur.com



VOS CONTACTS

MSA Ain Rhône	04 74 45 99 90
MSA Alpes du Nord	04 79 62 87 17
MSA Ardèche Drôme Loire	04 75 75 68 67

Le conseiller en prévention, le médecin, l'infirmière en santé au travail disposent d'informations sur les risques professionnels et les moyens de prévention. Prenez contact avec eux.


**santé
famille
retraite
services**
 L'essentiel & plus encore
 Publication : Coordination Rhône-Alpes du programme de prévention paysage.
 Rédaction : Conseillers en prévention des risques professionnels
 Conception : MSA Alpes du Nord

site internet : ssa.msa.fr



L'essentiel & plus encore

LES FONDAMENTAUX : 9 PRINCIPES DE PRÉVENTION

Dans les exemples ci-dessous, nous adaptons les neuf principes généraux de prévention, au risque de chuter en descendant de la benne d'un véhicule de moins de 3,5 tonnes.



1 • Éviter les risques

Comment faire pour ne pas avoir à descendre de la benne ? Ne pas monter. Pourquoi avez-vous besoin de monter ? Pour chercher des outils, des matériaux... Que faire ? Par exemple, essayer de ranger les outils pour qu'ils soient accessibles depuis le sol.



2 • Evaluer les risques

Combien de fois par jour/semaine/mois/année montez vous et descendez vous de la benne de votre camion ? Le risque est de se faire mal aux articulations (cheville, genou notamment) et au dos brutalement ou à la longue



3 • Combattre les risques à la source

Au siège de l'entreprise, pour limiter les montés et descentes dans la benne, avoir un quai de chargement/déchargement.



4 • Adapter le travail à l'homme en tenant compte de la différence de chacun

Disposer de matériels adaptés à la taille de chacun par exemple, hauteur des poignées.



5 • Tenir compte de l'évolution technique

Une grue à télécommande évite d'avoir à monter dans la benne un poids lourd notamment. Système type *Bras Amplirolls®* Marell



6 • Remplacer ce qui est dangereux par ce qui l'est moins

Organiser le travail pour qu'une seule personne monte une seule fois dans la benne. Par exemple : une personne donnera ou rangera les outils, les autres resteront au sol. Ainsi, le nombre de prises de risques est diminué. Choisir un véhicule adapté à l'activité, préférer un fourgon avec remorque plutôt qu'un véhicule 3,5t avec benne, ceci limite la hauteur de montée et descente.



7 • Planifier la prévention

Prévoir l'aménagement du ou de(s) véhicule(s) existants dans le planning d'entretien du matériel pendant la saison creuse. Prévoir l'équipement du ou des prochain(s) véhicule(s) avec des dispositifs pour monter et descendre (marches et poignées).



8 • Donner la priorité aux mesures de protection collective

Par exemple, installer des marches et poignées fixées sur le véhicule, qui sont présentes en permanence, plutôt que d'utiliser un marche pied non fixe, que l'on transporte.

9 • Donner les instructions appropriées

Monter et descendre du véhicule le dos face au vide, avec 3 appuis (une main/deux pieds ou deux pieds/une main) « On descend comme on monte ».

